

# Compromis dominical

*La loi sur le travail du dimanche a été encore davantage vidée de sa substance, hier, après une réunion à l'Élysée.*

« Nous allons vers un accord. La loi va finalement réaffirmer le principe du repos dominical. On sort de la logique initiale du texte, qui était la généralisation du travail du dimanche ». Député UMP du Territoire de Belfort, Damien Meslot a été reçu, hier à l'Élysée, avec les huit autres principaux « députés frondeurs » du parti présidentiel. « Mon opposition est d'abord une question de valeur. Le dimanche est un des derniers repères de notre société. Nous n'allons pas le sacrifier au consumérisme. Notre société doit avoir autre chose à offrir que la possibilité de pousser un chariot le dimanche dans un centre commercial », expliquait-il, hier soir, à l'issue de la réunion à laquelle ont participé Nicolas Sarkozy, François Fillon, Claude Guéant, plusieurs ministres ainsi que divers responsables parlementaires. Les députés « frondeurs » se réuniront encore ce matin, juste avant que le texte arrive à l'Assemblée.

« Nous sommes tous tombés d'accord pour modifier en profondeur cette proposition de loi par une batterie d'amendements », poursuit Damien Meslot, qui avance que la nouvelle version ne fera plus qu'organiser quelques dérogations en plus des 180 qui existent déjà. « Il



**Damien Meslot campe sur ses positions.**

Photo Jean-Luc GILLMÉ

s'agira de régler quelques cas localisés qui posaient problèmes : certaines zones touristiques, certaines zones frontalières, des endroits où l'usage était établi avec l'aval préfectoral dans des agglomérations de plus d'un million d'habitants, comme pour la zone commerciale Plan de campagne à Marseille », explique-t-il, en faisant référence au cas à l'origine de la proposition de loi de Richard Mallié.

La proposition de Jean-François Copé d'autoriser les ouvertures un dimanche par mois n'a pas été retenue.

« Etes-vous pour ou contre le travail du dimanche ? »

Pour : 24 %

Contre : 74 %

Sans opinion : 4%

1.733 votes.

Sondage à découvrir sur le site [www.estrepublicain.fr](http://www.estrepublicain.fr)

« J'ai proposé qu'on étende un peu la situation actuelle, en passant de cinq dimanches par an à huit par exemple, mais en laissant la main aux maires. C'est à eux de décider », poursuit Damien Meslot, pour qui le dégonflage de ce texte est un revers « pour l'aile libérale de l'UMP ». « Ils sont organisés et efficaces. Mais il n'y a pas qu'eux. Il y a aussi des gaullistes sociaux et des démocrates chrétiens dans ce parti. Nous nous sommes faits entendre pour la première fois, mais ce n'est pas la dernière » avance-t-il.

**Philippe PIOT**

● **Le groupe UMP** a dégagé hier soir, lors d'une réunion avec Nicolas Sarkozy, un compromis pour faire passer de cinq à dix le nombre de dimanches où l'ouverture des magasins pourrait être autorisée en France.